



ORGANISME
DE FORMATION-CFA

DISPENSES & EQUIVALENCES

BPJEPS SPORTS DE CONTACT ET DE DISCIPLINES ASSOCIÉES

DISPENSES DES TEP

JE SUIS DISPENSÉ DES TEP SI :

- Je suis titulaire d'un des diplômes suivants :
 - Brevet de moniteur fédéral 1er degré (BMF1°) délivré par la Fédération française de kick boxing, muay thaï et disciplines associées, ou délivré avant le 31 juillet 2015, par la Fédération française des sports de contact et disciplines associées ;
 - Brevet de moniteur fédéral 2ème degré (BMF2°) délivré par la Fédération française de kick boxing, muay thaï et disciplines associées, ou délivré avant le 31 juillet 2015, par la Fédération française des sports de contact et disciplines associées ;
 - Brevet de moniteur fédéral 3ème degré (BMF3°) délivré par la Fédération française de kick boxing, muay thaï et disciplines associées, ou délivré avant le 31 juillet 2015, par la Fédération française des sports de contact et disciplines associées ;
 - BPJEPS spécialité « activités pugilistiques » mention « full-contact » ou mention « kick-boxing » ou mention « muaythaï » .

DISPENSES DES EPMSF

JE SUIS DISPENSÉ DES EPMSF SI :

- Je suis titulaire d'un des diplômes suivants :
 - Brevet de moniteur fédéral 2ème degré (BMF2°) délivré par la Fédération française de kick boxing, muay thaï et disciplines associées, ou délivré avant le 31 juillet 2015, par la Fédération française des sports de contact et disciplines associées ;
 - Brevet de moniteur fédéral 3ème degré (BMF3°) délivré par la Fédération française de kick boxing, muay thaï et disciplines associées, ou délivré avant le 31 juillet 2015, par la Fédération française des sports de contact et disciplines associées ;
 - BPJEPS spécialité « activités pugilistiques » mention « full-contact » ou mention « kick-boxing » ou mention « muaythaï » .

EQUIVALENCES D'UC

JE PEUX ÊTRE ALLÉGÉ DANS LE CADRE DE MA FORMATION SI JE SUIS TITULAIRE D'UNE OU DES CERTIFICATIONS SUIVANTES :

Certification	UC1	UC2	UC3	UC4
Trois au moins des quatre UC transversales du BPJEPS en 10 UC (UC1, UC 2, UC3, UC4)	X	X		
UC5+UC6+UC8 du BPJEPS spécialité « activités pugilistiques » mention « sports de contact : full-contact, kick-boxing, muay thaï », mention « full-contact », mention « kick-boxing » ou mention « muay thaï » (BPJEPS en 10 UC)			X	
UC5+UC6+UC9 du BPJEPS spécialité « activités pugilistiques » mention « sports de contact : full-contact, kick-boxing, muay thaï », mention « full-contact », mention « kick-boxing » ou mention « muay thaï » (BPJEPS en 10 UC)				X
BPJEPS spécialité « activités pugilistiques » mention « full-contact » ou mention « kick-boxing » ou mention « muaythaï »	X	X	X	
Brevet de moniteur fédéral 2 ^{ème} degré (BMF2°)			X	
Brevet de moniteur fédéral 3 ^{ème} degré (BMF3°)				X
BPJEPS toutes spécialités	X	X		

Le titulaire d'au moins trois des six unités capitalisables suivantes : UC5, UC6, UC7, UC8, UC9, UC10 du BPJEPS spécialité « activités pugilistiques » (BPJEPS en 10 UC), mention « sports de contact : full-contact, kick-boxing, muay thaï », mention « full-contact », mention « kick-boxing » ou mention « muay thaï » en état de validité et quel qu'en soit le mode d'acquisition, peut obtenir une ou les deux UC de la mention « sports de contact et disciplines associées » (UC3 et UC4) du BPJEPS spécialité « éducateur sportif » sur demande adressée au directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale ou au directeur de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale. Celui-ci délivre une ou les deux UC, sur proposition du jury de mention, au moyen d'un dossier établi par le demandeur relatif à son expérience et ses qualifications